

Recherche-action

L'accompagnement artistique
La relation aux territoires

Synthèse - juillet 2022

Une recherche-action accompagnée par :

- Hybrides - Aurélie Besenval
- Opale - Cécile Offroy

HYBRIDES
réseau culturel breton



Introduction

Le réseau Hybrides a été fondé en 2016 suite au 2^{ème} forum des Lieux Intermédiaires et Indépendants (LII) à Lyon et à une démarche de consultation des acteurs culturels par la Région Bretagne autour des droits culturels. Regroupant une quinzaine d'associations du domaine artistique et culturel, la coordination porte une dynamique de valorisation et de structuration des lieux intermédiaires et indépendants en région Bretagne. C'est en adhérant à la charte de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLII), dont ils partagent les valeurs, qu'ils adoptent la dénomination de Coordination Régionale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CRLII).

Lieux d'arts et de culture, préoccupés par les enjeux politiques de la fabrique du sensible et de son partage, ils accompagnent la création, défendent la diversité artistique et visent un renforcement et une valorisation des actions artistiques et culturelles complémentaires au secteur culturel institutionnel. Implantés sur le territoire, ils travaillent à inventer de nouvelles formes de "faire avec", avec les acteurs artistiques, culturels, sociaux, politiques, économiques, écologiques, avec les territoires et les personnes qui y habitent.

Attentifs aux droits culturels, les Hybrides portent un intérêt certain pour la réflexion autour des Communs. Le réseau se veut ainsi une plateforme d'échange d'expériences, d'informations, de compétences, de moyens, de coopérations et de réflexions entre leurs différents lieux.

En juin 2019, Hybrides a co-organisé le 3^{ème} forum national des Lieux Intermédiaires et Indépendants avec la CNLII et Artfactories/ Autresparts aux Ateliers du Vent à Rennes. Dans la continuité de cet événement, le réseau a souhaité approfondir la connaissance mutuelle de ses membres et mettre en lumière la pertinence politique de leur activité à travers une recherche-action, engageant une démarche dynamique, dans laquelle les Hybrides formeraient une communauté apprenante soucieuse de construire ensemble un savoir situé, vecteur de dialogue et de changements.

En concertation avec la Région et la DRAC Bretagne, soutiens financiers du projet, deux axes de travail ont été retenus :

- L'accompagnement des artistes et acteurs culturels par les Hybrides ;
- La relation entretenue par les Hybrides avec leurs territoires et les personnes qui y vivent.

La guidance de la recherche-action a été confiée à Aurélie Besenval, coordinatrice du réseau Hybrides et à Cécile Offroy, sociologue en charge de l'observation et de la ressource à Opale et maîtresse de conférences associée à l'Université Sorbonne Paris Nord, rattachée à l'IRIS-EHESS.

L'accompagnement artistique a fait l'objet de la première phase de recherche-action, qui s'est déroulée entre septembre 2021 et janvier 2022, dans le cadre de trois journées de travail en présentiel (à la Fourmi-

à Rostrenen, à la Barge à Morlaix et au Maquis à Brest), de deux rencontres en visio et d'entretiens semi-directifs, menés par les Hybrides en autonomie. La seconde phase de la recherche-action a été consacrée à la relation aux territoires. Elle s'est concentrée sur deux journées de travail, l'une en février 2022 aux Ateliers du Vent à Rennes, l'autre en mars 2022 au Logelloù à Penvénan. À l'issue des deux phases, une journée de restitution s'est tenue en juin 2022 chez la Cie O.C.U.S. à Saint-Germain-sur-l'Ille, suivie d'une assemblée générale du réseau.



L'accompagnement artistique

Introduction

Objectifs

Dans la mesure où il relève de pratiques hétérogènes et n'entre dans aucun dispositif institutionnel, l'accompagnement artistique mené par les Hybrides demeure en grande partie invisible, voire déconsidéré et sujet à caution. L'enjeu de la première phase de la recherche-action était donc d'en mettre à jour les formes et les spécificités par le biais d'une explicitation :

- du nombre, du profil et du parcours des artistes accompagnés par les Hybrides ;
- des contenus et contours de l'activité d'accompagnement artistique, c'est-à-dire des conditions d'accueil et de travail autant que des modalités matérielles et relationnelles de l'accompagnement ;
- de l'impact et des limites de l'accompagnement des Hybrides sur l'activité et le parcours artistiques ;
- de l'expérience subjective de la résidence dans les lieux d'Hybrides.

Méthodologie

D'un point de vue méthodologique, l'approche qualitative a été privilégiée, complétée de quelques données chiffrées :

- Caractérisation qualitative des accompagnements du réseau par **échanges de pratiques** entre Hybrides et réflexion sur la notion d'accompagnement ;
- **Entretiens qualitatifs semi-directifs avec 27 artistes accompagnés** (2 artistes amateur·e·s, 4 artistes semi-professionnel·le·s et 21 artistes professionnel·le·s), conduits par les membres du réseau dans une structure autre que la leur ;
- **Questionnaire quantitatif flash** auprès de 10 membres d'Hybrides sur le type et le nombre de projets et d'équipes artistiques accompagnés, ainsi que sur le montant et la nature des apports et contributions réciproques.

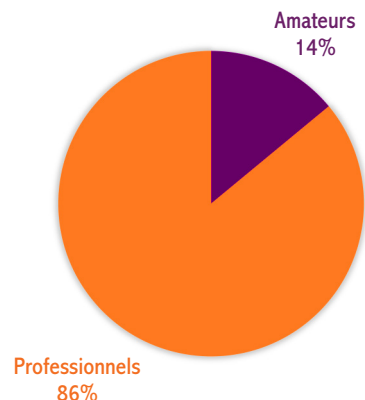
*Accompagnement :
écheveau de fils emmêlés
(les idées confuses),
mis en mailles (organisées, tricotées)
par le dialogue
des aiguilles qui aiguillent*

Une activité centrale des Hybrides

Un accompagnement à 360°, prodiguant des ressources matérielles et relationnelles

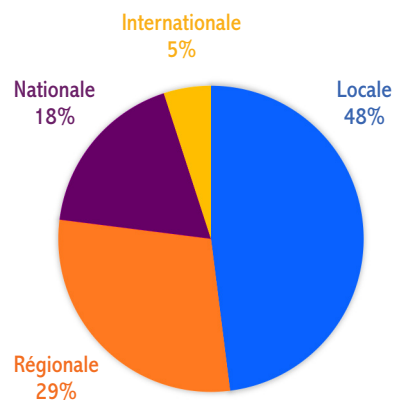
Convoquant deux figures, celle du compagnon et celle du guide, l'accompagnement conjugue également deux idées : être avec et se déplacer en commun. Activité de soutien ou d'appui à la réalisation d'un projet ou d'une action, l'accompagnement est communément désigné au sein des Hybrides sous les termes d'**accueil en résidence**, qui insistent d'emblée sur la prédominance des ressources physiques et matérielles — la mise à disposition d'espaces de travail et d'équipements mutualisés, qui concerne 10 structures sur 10 au sein du réseau — mais tendent à minorer les ressources relationnelles qu'il implique. Permanent ou temporaire, l'accueil en résidence recouvre en effet une grande variété de pratiques, susceptibles de mobiliser des conseils artistiques, des actions de promotion et de communication (9 structures sur 10), un appui administratif à la production ou à diverses

Des projets professionnels...
300 projets artistiques accompagnés
 14% amateurs, 86% professionnels
 • médiane de 10 projets par lieu



Typologie des projets accompagnés

... issus du territoire régional
350 équipes artistiques accueillies
 76% issues de Bretagne
 • médiane de 11 projets par lieu



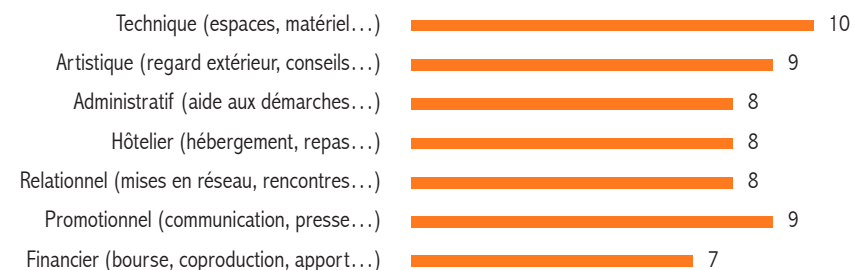
Provenance des équipes accompagnées

démarches, une prise en charge d'hébergements et de repas, l'organisation de mises en relation ou de rencontres (8 structures sur 10), ou encore un apport en numéraire sous forme de salariat, droits de présentation, bourse, commande ou coproduction (7 structures sur 10). Cette aide financière va de 125 à 20 000 euros et semble s'établir autour de 5 000 euros en moyenne.

En retour, les artistes apportent une contribution au lieu ou à la structure qui les accueille.

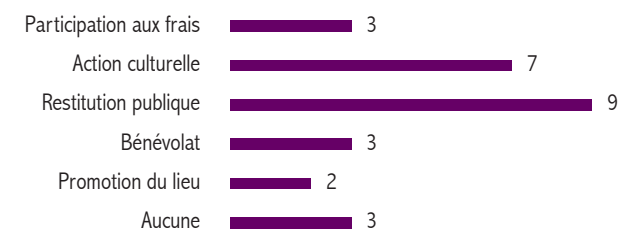
9 structures sur 10 leur offrent la possibilité d'une restitution publique du travail réalisé en résidence et 7 sur 10 leur proposent de s'engager dans un travail d'action culturelle, parfois rémunéré en sus de la résidence. La sollicitation d'une participation financière des artistes est pratiquée par trois structures, de même que la possibilité de s'investir bénévolement dans la vie du lieu ou la mise en œuvre de projets.

Des accompagnements à 360°



Formes d'accompagnement des artistes selon les lieux

Des contributions artistiques tournées vers le territoire



Formes de contributions réciprocaires des artistes selon les lieux

Des artistes massivement professionnels et issus du territoire breton

L'accompagnement des artistes et des acteurs culturels apparaît comme une activité centrale des Hybrides. En effet, les lieux intermédiaires "sont avant tout des espaces de production artistique non commerciale, avec l'inscription dans un lieu considéré comme une base de travail, avant d'être éventuellement également un centre culturel".⁽¹⁾

En 2020, 10 membres d'Hybrides ont accueilli près de 350 équipes artistiques, soit 35 par lieu en moyenne. 76 % d'entre elles provenaient de l'espace régional breton. Un peu moins de 300 projets artistiques ont été accompagnés au cours de l'année, soit 29 par lieu en moyenne. 86 % de ces projets étaient professionnels et 14 % amateurs. Une structure sur deux a accueilli des projets en arts plastiques et visuels et/ou des créations pluridisciplinaires, une sur trois du théâtre, de la danse, de la musique et/ou du cirque, indiquant "une forte polarité sur les pratiques artistiques artisanales".⁽²⁾ La littérature n'était portée que par une seule structure du réseau, de même que le cinéma et l'audiovisuel. La pluridisciplinarité était de mise chez les Hybrides, avec 2,7 champs disciplinaires couverts par structure en moyenne.

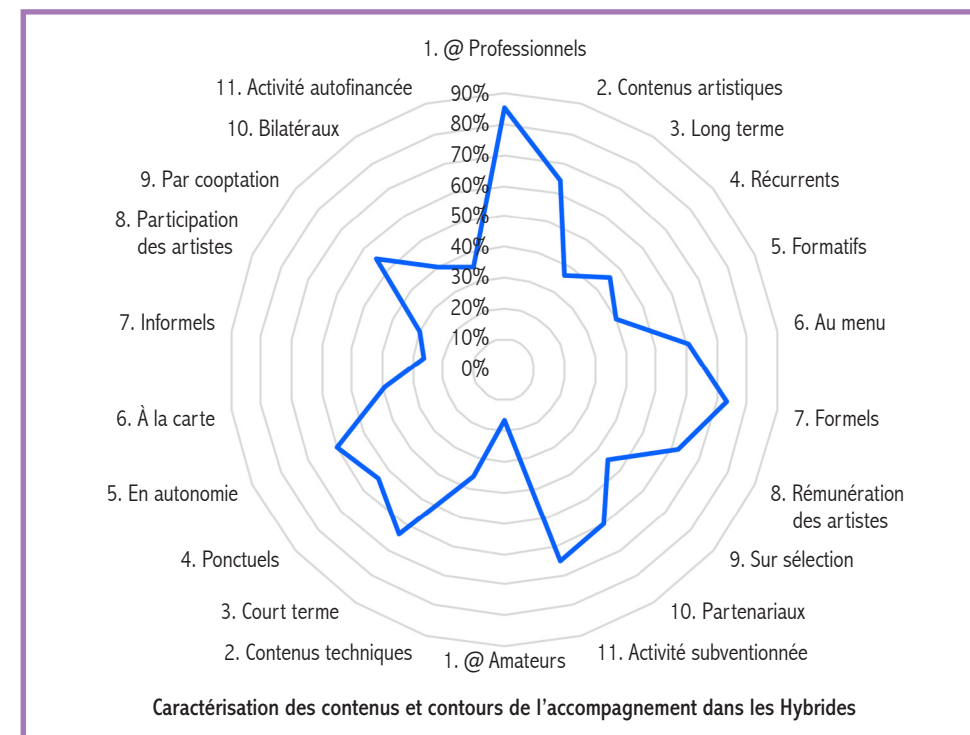
Plus qualitativement, on observe une grande diversité de parcours et de statuts parmi les artistes accueillis, qui vont des amateur·e·s impliqués dans une pratique de loisir au professionnel·le·s de notoriété nationale ou internationale. Les artistes amateur·e·s et semi-professionnel·le·s vivent à proximité du lieu et le fréquentent d'abord dans le cadre d'un atelier, d'une formation ou d'un événement festif, parfois orientés par les services culturels des collectivités territoriales (départements et EPCI notamment). La résidence d'artistes professionnel·le·s s'avère quant à elle plus formalisée, plus sélective et souvent rattachée à un projet. Elle peut répondre à une simple demande, s'inscrire dans le cadre d'un appel à résidence ou encore faire suite à une invitation, ce cas de figure concernant davantage les artistes confirmé·e·s, qui ne résident généralement pas sur le territoire. Pour les artistes fondateur·rice·s et les résident·e·s à demeure, l'arrivée dans le lieu correspond à l'affirmation d'une démarche professionnelle. Dans un contexte marqué par la pression immobilière en milieu métropolitain, par l'isolement des travailleurs en zone rurale, les Hybrides proposent une réponse durable au besoin d'espaces de création adaptés, accessibles économiquement, flexibles dans leurs modalités d'accueil et situés à proximité des lieux de vie des artistes, pour lequel·le·s il s'agit de *ne pas mettre [leur] vie en stand-by quand [ils ou elles] crée[nt] (un artiste)*.

Un style d'accompagnement entre "luxe du DIY" et "DIY de luxe"

À l'échelle du réseau, l'accompagnement s'affirme comme une activité stable et instituée, contractualisée, subventionnée dans les deux-tiers des cas et fréquemment développée en partenariat avec d'autres acteurs culturels et/ou sociaux.

Le cheminement spatial, relationnel et temporel de l'accompagnement se décline à travers une diversité d'activités, mais aussi de jeux et de postures, allant du conseil au coaching et de la médiation au mentorat.⁽³⁾

Au sein des Hybrides, les modèles d'accompagnement s'apparentent plutôt au compagnonnage ou à la pair-aidance, développée en santé et qui désigne le soutien apporté par une personne ayant vécu une expérience similaire et en ayant acquis des savoirs et des savoir-faire transmissibles, transposables et partageables.



⁽¹⁾ Fabrice Thuriot, *Les friches culturelles*, Colloque *Les arts de la Ville et leur médiation*, Université de Metz, 2002

⁽²⁾ Philippe Henry, *Les lieux culturels intermédiaires : une identité collective spécifique ?*, 2022

⁽³⁾ Maëla Paul, *L'accompagnement : une nébuleuse*, Éducation Permanente, vol. 226, n° 1, 2021

De l'avis des lieux comme de celui des artistes, l'accompagnement des Hybrides se caractérise d'abord par la grande autonomie d'organisation et la vaste liberté d'expérimentation et de création laissées aux résident•e•s, qualifiées de *luxe du DIY (une Hybride)* : *On peut changer les règles, planter des clous dans les murs et c'est une grande liberté de ne pas avoir de comptes à rendre, en comparaison avec des lieux plus institutionnels, avec les logiques de commande (une artiste).*

Privilégiant les relations horizontales et informelles, l'accompagnement s'ancre dans les dynamiques collectives des lieux et des espaces-projets qui favorisent l'entraide, les échanges et les mouvements réciproques, premiers vecteurs d'acculturation, de transmission et de co-formation entre pairs, d'autant qu'une complémentarité de disciplines et de parcours se niche dans ces espaces qui s'agencent et se réagencent au gré des projets. *Les lieux institutionnels c'est "avoir", les lieux intermédiaires c'est "être" (un artiste).*

Fondé sur la proximité relationnelle, l'hospitalité et la convivialité, l'accompagnement des Hybrides doit aussi beaucoup à la disponibilité discrète, non intrusive des équipes accueillantes et à l'éthique de la sollicitude (ou

éthique du care, au sens de prendre soin) qui les anime, situant l'accueil en résidence du côté d'un *DIY de luxe (une Hybride)* : *Malgré un dispositif techniquement lourd, qui nécessite des tests, j'ai vu une volonté de suivre les artistes dans leur folie que je n'avais jamais vue ailleurs. C'est précieux de pouvoir s'occuper de la création et pas de tous les à-côtés (une artiste).*



*Nous sommes de celles et ceux qui aiment
que les personnes se rencontrent et s'émancipent.
Nous sommes des architectes du vivre ensemble,
des horlogers de la proximité, des joailliers de l'humanité.*

Un rôle clé dans la professionnalisation, mais reposant sur des équipes accueillantes précaires

Acteurs de l'action territoriale et de l'éducation artistique et culturelle, les Hybrides cultivent des relations avec de nombreux partenaires locaux qui entrent en jeu dans l'accompagnement, faisant de la résidence artistique une *expérience riche en termes de connaissance du tissu associatif et d'échange avec des partenaires non artistiques sur le territoire (écoles, collèges, centre sociaux, associations, élus locaux...)*.

Engagés dans la production, mais aussi dans la présentation et la diffusion des travaux qui s'y élaborent, les Hybrides font en outre bénéficier les artistes de leurs réseaux professionnels. Tels des ruches, ils encouragent la coopération entre résident•e•s, soutiennent leur insertion vers une économie de filières institutionnalisée et/ou participent à l'émergence de nouveaux écosystèmes artistiques et culturels : *Ça a été une marche intermédiaire. Il fallait trouver un lieu qui me fasse confiance, une structure d'accompagnement qui accueille des professionnels et maintenant on est accueilli dans les théâtres (un artiste).*

Les artistes fondateur•rice•s et les résident•e•s permanent•e•s nuancent toute-

fois ces effets, soulignant les compétences, le temps, l'énergie, les responsabilités qu'ils consacrent à la gestion et au développement du lieu, souvent sans rémunération. Cette charge pèse sur leur travail de création, d'autant qu'ils éprouvent parfois plus de difficultés à faire financer leurs propres projets artistiques que ceux des artistes confirmé•e•s qu'ils et elles accueillent temporairement en résidence.

La réalité des équipes accueillantes, confrontées au sous-financement de leur fonctionnement, est trop fréquemment celle d'un manque récurrent de moyens humains et financiers, pouvant conduire à l'épuisement professionnel : *Nous sommes des précaires qui aident des précaires. C'est paradoxal, mais si on aidait des artistes qui en ont moins besoin, on serait mieux soutenu (une Hybride).*

La relation aux territoires

Introduction

L'histoire riche d'expériences multiples des lieux intermédiaires et indépendants en fait des espaces de référence quant au travail entre culture et territoire, du fait notamment de leur pratique spatiale. Ils se reconnaissent ainsi plus dans la notion de "tiers-espaces" que de "tiers-lieux".

De même, leur revendication à s'inscrire dans une démarche de droits culturels et de démocratie culturelle les oblige à se questionner sur leurs liens aux habitant•e•s, à la participation et à la contribution de ces dernier•ère•s au projet du lieu ou développé par le lieu.

La charte de la CNLII⁽⁴⁾ rappelle en effet que les LII s'engagent "à dynamiser [leurs] territoires de proximité en développant des projets avec les personnes qui y habitent ou y

travaillent et à constituer ainsi de véritables fabriques de l'espace habité", "à privilégier des logiques collaboratives avec une diversité d'organisations, tout en préservant une autonomie propre d'initiative et de gestion de [leurs] lieux".

Par ailleurs, face au phénomène de démultiplication des tiers-lieux, questionner la manière dont les lieux intermédiaires et les acteurs qui y travaillent contribuent à dynamiser leur territoire amène le réseau à se positionner dans le paysage des tiers-lieux culturels et à mettre en lumière comment la culture peut être un vecteur de développement territorial.

Ainsi, bien que les Hybrides présentent un spectre assez large et une diversité de pratiques quant à la manière de travailler avec leur territoire, les habitant•e•s et leurs problématiques, la notion de projet culturel de territoire apparaît comme un élément permettant de mieux les situer.



⁽⁴⁾ Charte CNLII, 2014 : www.cnlII.org

Projet Culturel de Territoire

Une notion institutionnelle

La notion de “projet culturel de territoire” apparaît comme un “nouvel” élément de langage institutionnel à travers lequel les Hybrides travaillent une nouvelle fois à se situer, *même si certaines de [leurs] aventures inspirent l’ins-titution.*

En effet, si les appellations changent, friches artistiques, nouveaux territoires de l’art, ateliers de fabriques artistiques, tiers-lieux, etc., les démarches restent les mêmes bien qu’elles peinent encore à être reconnues au sein des politiques culturelles.

Si dans la plupart des lieux, le projet culturel de territoire n’est pas formulé en ces termes, l’ensemble des Hybrides estime que **le territoire a une influence primordiale sur**

leur projet, tant du fait de sa géographie que de sa sociologie et des transformations qui le traversent. On trouve ainsi en filigrane dans différentes sources et documents — sites internet, statuts de l’association, rapports et projets d’activités, manifestes, etc. — des éléments de cette notion : “l’expérimentation artistique y croise une politique de voisinage”, “cultivant de bons rapports avec le territoire et ses habitants”, “la raison d’être est le tissage de liens sociaux, de brassage des habitants d’un territoire”, “un lieu ressource sur le territoire, aussi bien pour la compagnie que pour les artistes d’ailleurs, les habitants du territoire et le terreau associatif et culturel”...

Les différents projets présentent un large éventail de façons de faire, rendant complexe une définition uniforme de ce que serait un projet culturel de territoire au sein du réseau Hybrides. En s’appuyant sur les axes de travail développés au sein de chaque lieu, il s’agit plutôt de mieux comprendre la richesse et la diversité des manières dont ils s’ancrent sur leur territoire, interagissent avec les habitant•e•s et contribuent à travailler des problématiques locales ou spécifiques, à travers leurs outils artistiques et culturels, leurs modes d’organisation et les valeurs qu’ils défendent.

Nous sommes de celles et ceux pour qui les spectateurs sont des personnes actrices, participant librement les unes aux côtés des autres, échangeant leurs rapports à l’œuvre et aux artistes, par leurs regards, leurs rires, leurs soupirs, leurs commentaires, leurs sursauts.



La fabrique de liens et de communs comme territoire

Pour les Hybrides, la notion de **territoire** s’appuie sur **ce qui fait commun**, entendu comme *ce que l’on construit ensemble, un commun qui renvoie à l’inconnu.*

Le commun n’est pas un bien, mais un mouvement, une praxis qui, de fait, fonctionne mal avec toute forme d’institutionnalisation.

“Notre vision d’une culture des Communs est de mesurer si ces approches peuvent éclairer sous un jour nouveau la pratique des lieux culturels dans leurs relations aux publics, aux artistes, aux territoires... C’est une question politique qui embrasse les conditions d’organisation, de décision, de modèles économiques, de sens de la relation.”⁽⁵⁾

Plus qu’à travers des notions de frontières, le territoire est alors pensé comme un milieu “où l’on vit, agit, partage, met en commun, [...] des milieux qui interagissent entre eux, qui n’ont pas vocation à se ressembler mais à construire de manière continue des occasions de s’inventer et de se réinventer, en lien avec les autres, mais sans rapport de domination ou de subordination”.⁽⁶⁾

Les Hybrides portent ainsi une attention au *territoire vécu* et à ses évolutions. Leur souplesse d’organisation leur permet de s’adapter et d’accompagner leurs mutations.

Par ailleurs, les projets culturels de territoire s’inscrivent dans la durée, ils sont *régulièrement réinterrogés* et *actualisés*.

Si ces évolutions peuvent venir les bousculer, eux aussi bousculent — *les artistes sont aussi là pour brouiller les pistes, jouer avec les frontières, jouer avec les habitants* — et accompagnent des réalités qui leur sont extérieures,

⁽⁵⁾ Bruno Caillet, *Tour de France : vers une culture des communs*

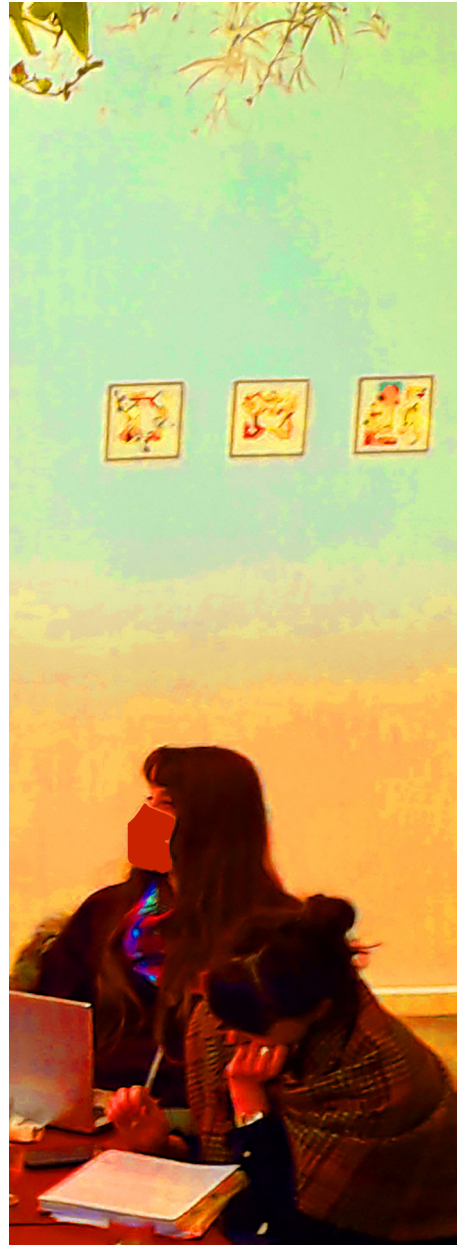
⁽⁶⁾ AllTeR, *Accompagner les jeunes adultes : Enjeux, propositions & perspectives pour les territoires ruraux*, 2021 : www.ajiter.fr

comme lorsque les artistes sont invités à travailler sur l'appartenance à un territoire suite à la redéfinition des frontières administratives.

Les Hybrides appréhendent ainsi **le territoire comme "art de la relation"**. Comme Patrick Leboutte, ils entendent "oser une pensée du voisinage, avec le proche, avec le lointain, avec l'ici, avec l'ailleurs, simultanément : du territoire considéré comme art de la relation. Penser le territoire serait alors penser non le semblable, mais le commun, en dépit des cartes, des cadastres et des affiliations".⁽⁷⁾

L'aspiration des Hybrides consiste alors à *construire un rapport à la population, au territoire et à l'art et non un nouveau moyen de consommation culturelle*, d'où l'expression d'"espaces intermédiaires".⁽⁸⁾

Conscients que "de nouveaux enjeux se dessinent pour notre société — nécessité d'un développement soutenable, aspiration à une participation plus active des citoyens à la vie et aux décisions publiques, urgence d'agir contre la persistance et le renforcement des inégalités, maintien du lien entre les générations, devenir des territoires délaissés" et que "le monde culturel doit s'emparer de ces questions pour en faire des aires de création, de réflexion, de confrontation et de partage de pratiques artistiques et démocratiques".⁽⁹⁾



⁽⁷⁾ Patrick Leboutte, Intervention au CRAC, scène nationale de Valence, *Le territoire comme art de la relation*, 2005

⁽⁸⁾ Fabrice Thuriot, *Les friches culturelles*, Colloque *Les arts de la Ville et leur médiation*, Université de Metz, 2002

⁽⁹⁾ Charte *On est un certain nombre* : www.pronomades.org

Les droits culturels comme horizon éthique pour la relation et la transformation sociale

Il ressort de la recherche-action qu'au-delà d'une approche conceptuelle, les Hybrides s'emparent des droits culturels comme un horizon éthique pour la relation : dans quelle mesure est-ce que mon projet concourt, renforce ou au contraire combat, questionne les rapports de domination qui peuvent exister ? L'analyse de leur mise en œuvre au sein des divers projets Hybrides s'appuie notamment sur le cadre de questionnement de Luc Carton⁽¹⁰⁾, sur l'activation des droits d'accès, de participer et de contribuer, ainsi que sur la mobilisation des différents "inter" proposés par Jean-Damien Collin⁽¹¹⁾ permettant d'avoir une approche transversale et intégrée de la culture.

Éthique de la relation : médiation et intermédiation

L'enjeu des Hybrides est d'inviter les porteur·euse·s de projets à *se mettre en capacité d'affecter et d'être affectés, d'être dans une construction moins descendante et plus humaine*, en interaction avec un *écosystème, dans la joie culturelle*.

Il ressort de la recherche-action un certain nombre de valeurs communes qui traduisent une approche humaniste tournée vers *l'accueil, l'hospitalité, la convivialité et l'échange* comme premier vecteur de lien avec le territoire et ses habitant·e·s. Pour autant, et malgré leurs efforts à multiplier les ouvertures, à miser sur l'hospitalité et la convivialité pour *aller à l'expo comme on va au bistrot*, et bien qu'elles soient attentives à élargir leur public — *Le jour où il n'y aura pas de nouvelles têtes, on se posera des questions !* — les structures d'Hybrides constatent que ce sont souvent les mêmes personnes qui se déplacent aux événements qu'elles organisent et que le risque de l'entre-soi demeure toujours présent ; il y a *peu de diversité et de brassage des com-*

intermédiations	exigence artistique
accueil	participatif
	liberté

⁽¹⁰⁾ Luc Carton, *Évaluation concertée vs évaluation descendante*, 3ème forum des LII, Rennes, 2019, www.cnlii.org

⁽¹¹⁾ Jean-Damien Collin, *Penser les droits culturels - Des politiques de besoins aux politiques de capacités*, Nectart n° 12, 2021

munautés d'usagers et au sein d'elles-mêmes. Pour renforcer ces mouvements de rencontre, de porosité, travailler à *casser les clichés* et à *diversifier les personnes* qui fréquentent et s'impliquent dans les lieux, ils développent alors des projets permettant de *participer à une action artistique, de rendre le public acteur, contributeur* et permettant d'*aller vers*. Ils pratiquent aussi **l'itinérance et le nomadisme**, travaillent sur l'espace public mais aussi privé, ils vont *là où sont les gens* pour s'insérer dans une **trame collective**, *créer de l'inattendu*, **susciter le débat**.

Pour autant, cela ne suffit pas toujours à créer des habitudes et une autonomie dans la pratique. Il s'agit alors aussi de savoir si *tout le monde doit adhérer ? et pourquoi ils viendraient s'ils n'ont pas envie ?* Et en effet, si les droits culturels des personnes nous invitent à les reconnaître comme porteuses de culture et légitimes à prendre part à la vie culturelle, **ils ne sont en aucun cas une injonction à participer**. La non participation est tout autant un droit culturel dès lors que les raisons de cette non participation sont motivées par un réel choix. Les Hybrides travaillent alors à inclure la notion de "construction du public" proposée par Dewey⁽¹²⁾ — à savoir "le repérage et l'identification par le public concerné du problème qui le constitue en tant que public" — *nos actions partent d'une envie ou d'un besoin repéré par nos partenaires ou par les habitant·e·s*. Ils s'inscrivent dans des démarches d'**intermédiation**, de **coopération** et de **co-construction** tout en veillant

à ce que chacun soit "protégé dans ce qui le constitue et dans son savoir-faire, dans une responsabilité partagée et vécue. **Les capacités de chacun sont activées** avec et grâce à celles des autres permettant à chacun de trouver sa place et sa légitimité grâce à l'apport de son expertise".⁽¹³⁾ **Plutôt que de combler des manques, il s'agit de renforcer des compétences**. Les Hybrides se positionnent alors comme des **intermédiaires** ou des **médiateurs**, développant une véritable **expertise de leur territoire**, une **connaissance fine des acteur·ice·s** et une **grande capacité à mettre en lien**. Ils sont souvent des **lieux ressources** tant pour les artistes que pour les habitant·e·s mais aussi pour des institutions publiques et s'attachent à **renforcer et développer les partenariats locaux** pour **co-animer et co-évaluer les projets** afin de prendre en compte les limites de l'autre sans pour autant les prendre en charge.

*Nous sommes de celles et ceux
qui portent en eux l'espoir
et refusent la fatalité,
qui prônent plus de pouvoir-agir,
qui gagnent en dignité
et qui la partagent.
Nous sommes
de celles et ceux qui rêvent.*

⁽¹²⁾ John Dewey, psychologue et philosophe américain, 1859-1952

⁽¹³⁾ Jean-Damien Collin, *Penser les droits culturels - Des politiques de besoins aux politiques de capacités*, Nectar n° 12, 2021



Vellités de transformation sociale

À travers ces échanges et ces pratiques collectives mais aussi en accompagnant d'autres acteurs privés ou publics du territoire dans la mise en place de leur événements, ou par la **mutualisation** de leurs moyens de production (lieux, matériels, outils...) et de leurs savoirs-faire (artistique, technique, administratif...), les Hybrides s'attèlent à partager et à **transmettre l'envers du décor** pour **permettre à d'autres de prendre le relais** dans une perspective d'**émancipation** et d'**autonomie** — *On fait aussi émerger des envies de faire soi-même, on développe le pouvoir d'agir et on accompagne des initiatives. Quand les gens arrivent à le faire sans toi, on a gagné.*

Leurs instances de gouvernance sont aussi des espaces d'expérimentation, de co-construction et de démocratie. Certains mettent en

place des **organisations collégiales** et / ou des **commissions ou groupes de travail thématiques** — ressources humaines, programmation, communication, bâti, etc. — *permettant des implications plus ciblées selon les envies et les capacités de chacun·es*. Aux côtés des artistes, les CA des Hybrides sont investis par des voisin·e·s, des habitant·e·s, d'autres acteur·ice·s du territoire, qu'ils soient artisan·ne·s, commerçant·e·s, agriculteur·trice·s, professionnel·le·s du social, de la santé, de l'éducation... Ils s'ancrent ainsi dans une filiation avec les **valeurs et démarches de l'éducation populaire et des droits culturels**. Mais malgré leur volonté, le **manque de moyens financiers et humains** entraîne souvent *un écart entre les discours et la pratique*. Dans ce contexte, l'implication des lieux Hybrides sur leur territoire repose certes sur l'engagement politique des artistes, mais aussi sur la structuration des équipes, notamment sur **l'emploi de coordinateur·ice·s et de médiateur·ice·s** qui peuvent se consacrer à ces enjeux et les ar-

ticuler avec la création. Bien que **contraints par des appels à projets massivement orientés vers la production et la diffusion**, les Hybrides travaillent à assurer en premier lieu des espaces de liberté, de transformation, de droit à l'erreur, où l'enjeu n'est pas le résultat mais le processus, que cela concerne les artistes ou celles et ceux qui gravitent autour de ces dynamiques de création.

Leurs équipes mettent en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle, des projets de présence artistique sur les territoires, travaillent les questions de diversité, de démocratie et de droits culturels.

Certains lieux portent des velléités de transformation sociale, *diversité, émancipation, égalité femmes/hommes, respect des droits fondamentaux, écologie, prendre le temps, travailler l'horizontalité de la gouvernance, l'équité décisionnaire, fabriquer du commun* ; pour d'autres cela prend un caractère plus informel et *repose sur les équipes artistiques qui mettent ce sens dans leurs actions.*

Deux tendances se dessinent alors. La première dans laquelle *l'action mise en œuvre pour la transformation sociale concerne en premier lieu les artistes* dont il convient de rappeler qu'ils sont aussi des habitant·e·s du territoire. La seconde tend à *rassembler ce qui ne devrait pas être séparé (paysan·e·s,*

scientifiques, habitant·e·s ; différentes générations ; questions sociales et environnementales, etc.) dans une approche plus globale où *la culture est dans tout.*



Nous sommes les moineaux du vivant et nous partageons nos miettes.

Culture et développement territorial : des relations différenciées selon les partenaires publics

L'implication et l'expertise territoriale ainsi que l'art de la relation développés par les Hybrides les amènent très souvent à être sollicités par d'autres acteurs, politiques (conseil de développement, commission culture à l'échelle locale), sociaux (EVS, conseil de quartier, conseil citoyen), éducatif ou de santé (projet territorial de santé mentale), pour prendre part à des réflexions (forum culturel départemental ou régional) ou à l'élaboration de projets de développement social et territorial par la culture. Ils apparaissent ainsi comme des **acteurs structurants** de leur territoire : aménagement du territoire, accueil de nou-

veaux habitant·e·s, installation de nouvelles activités, citoyenneté, professionnalisation des acteur·rice·s culturel·le·s et des artistes, création d'emploi, accès à l'art...

Pour autant, avec des variations importantes selon les territoires et l'implantation des Hybrides (67% sont implantés en territoires ruraux et 33% en milieux urbains, dont la moitié en QPV), **les relations avec le bloc local, et notamment avec les communes, restent souvent complexes** — *Ils ne comprennent pas pourquoi on fait ça. On a une fausse entente cordiale. La commune ne croyait pas en nous et ils ont été surpris qu'on y arrive.* Beaucoup ne pensent pas la culture de façon intégrée et la considèrent encore trop souvent uniquement comme un vecteur d'attractivité économique et touristique, allant ainsi à l'encontre des enjeux défendus par les LII⁽¹⁴⁾ qui entendent **“collaborer avec les populations pour réinventer l'espace public, notamment en résistance à la transformation de nos territoires en produits marchands culturels et touristiques”**.



⁽¹⁴⁾ Charte CNLII, 2014 : www.cnlII.org

Conclusion

Dans l'accompagnement artistique — vécu plus comme un compagnonnage — comme dans leur relation au territoire, les Hybrides sont portés par des valeurs humanistes. Ils se retrouvent autour de l'hospitalité, de l'accueil et du partage, font la part belle à l'expérimentation, au droit à l'erreur et à la participation, avec une attention particulière donnée au processus dans lequel ils portent une exigence aussi importante que celle donnée au résultat, si ce n'est plus selon les projets.

Ce travail fait également apparaître une forme de précarité qui touche toutes les structures, due notamment à un manque de reconnaissance des politiques culturelles à l'échelle locale, parfois peu structurées, mais aussi au principe de financement par appel à projet quand les Hybrides s'inscrivent dans une logique de développement culturel des territoires nécessitant une considération de leur coût de fonctionnement. Ce manque de moyen pèse sur les équipes permanentes mais aussi, in fine, sur les artistes. La réussite des projets repose alors bien souvent sur un engagement fort, chaque projet portant une visée politique de transformation sociale par l'art et la culture.

L'interconnaissance et la réflexion partagée entre les Hybrides à ouvert sur deux axes de travail qui seront poursuivis :

- Parcours de résidences croisées autour de l'émergence : le constat d'une complémentarité entre les formes d'accompagnement et de la reconnaissance du réseau par les acteurs artistiques — plusieurs compagnies, œuvres

et artistes circulent entre les Hybrides — donnent une réalité concrète à l'accompagnement de la création permis par le réseau. Cette dynamique menée de manière informelle tend à se conforter autour d'un temps de partage et d'échange des programmations envisagées par les lieux en début de saison — septembre 2022 — permettant de valoriser les croisements et créer d'éventuelles collaborations.

- Convaincus par le travail de réflexion et d'échange permis par le format de recherche-action, les Hybrides décident de se retrouver une fois par trimestre autour d'une problématique commune qui sera travaillée tout au long de l'année.

Enfin, alors qu'en parallèle de cette recherche-action, la Région et la DRAC Bretagne ont mené un Forum des politiques culturelles dans lequel les Hybrides se sont fortement impliqués, il semble aujourd'hui que les valeurs et axes de travail portés par le réseau et ses membres s'inscrivent pleinement dans les préoccupations et réflexions menées au cours du Forum.

En plus de la présente synthèse dans laquelle, nous l'espérons, les partenaires publics trouveront des éléments d'analyse permettant de nourrir et d'approfondir leur démarche, les Hybrides, forts de ce travail et de leurs actions sur le territoire breton, entendent poursuivre leur réflexion partagée et contribuer à co-construire les politiques qui les concernent.

Une recherche-action soutenue par la Région Bretagne et la DRAC Bretagne



Liste des structures Hybrides participantes :

Les Ateliers du Vent (Rennes - 35)
La Barge (Morlaix - 29)
La Chapelle Dérézo (Brest - 29)
La Cie OCUS (Saint-Germain-sur-Illes - 35)
La Fourmi-e (Rostrenen - 22)
L'Image qui Parle (Paimpol - 22)
Le Laboratoire d'imaginations et d'expérimentations utopiques (Plougasnou - 29)
Le Logelloù (Penvénan - 22)
Le Maquis (Brest - 29)
méandres (Huelgoat - 29)
Le Théâtre du Grain (Brest - 29)

Accompagnement de la recherche-action :

Aurélié Besenval - Hybrides - www.hybridescrlii.wixsite.com
et Cécile Offroy - Opale & Université Sorbonne Paris Nord - www.opale.asso.fr

Rédaction de la synthèse sur l'accompagnement artistique : Cécile Offroy
Rédaction de la synthèse sur les projets culturels de territoire : Aurélié Besenval
Création graphique : Brigitte Mouchel & Julie Aybes (collectif *et meutes*)

Achevé d'imprimer en juillet 2022 par Edicolor Print à Bain-de-Bretagne

